

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-568441

Pas pourri

240967

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)  
Matricule : R 0678

Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom :

R. A. M. AMRI Zoubida

Date de naissance :

Adresse : 27 Rue JBR Boujlache APP + 4  
HABIB RABAT - Résidence ALKASBAT

Tél. : 0661223402 Total des frais engagés :

694,50

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Najib EL OMARI  
Ex Médecin Colonel  
Ex Médecin Chef de Santé Navale Marine Royale  
Ex Médecin Chef de Service Oxygénothérapie  
Hyperbare  
H.M.I.M.V - Rabat -  
IMPE : 101 104 784

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 08/12/2019

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/12/21	Ca Ca	200	200	INP : 101104789 Dr. Naji Ex Médecin Chef de Santé Navale et de l'Hygiène et de l'Orthodontie EX Médecin Chef de Service d'Orthodontie H.M.J. M.V. - Rabat INPE : 101104784

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MICHELE FEN	8/12/21	2196,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

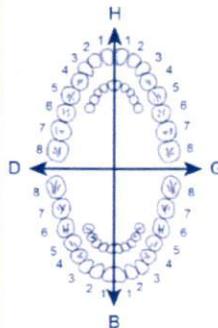
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

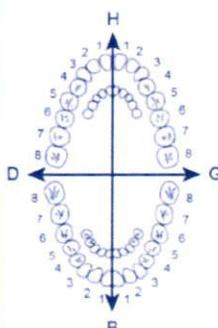
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DEBUT D'EXECUTION [REDACTED]
				FIN D'EXECUTION [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DATE DU DEVIS [REDACTED]
				DATE DE L'EXECUTION [REDACTED]

**ODF PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

**(Création, remont, adjonction)**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Najib EL OMARI**

**Médecine générale**

**الدكتور نجيب العمري**

**الطب العام**

- Médecin Colonel en retraite
- Ancien Médecin chef du service Oxygénothérapie Hyperbare Hôpital Militaire d'Instruction Med V Rabat
- Ancien Médecin Chef de la Marine Royale

طبيب كولوني尔 متقاعد

رئيس سابق لمصلحة العلاج بالأكسجين تحت الضغط المفرط بالمستشفى العسكري الدراسي

كية

**أميلاز**  
ريم

**200 U.CEIP/ml**

**الفا أميلاز**

**INPE : 101 104 784**

**ORDONNANCE**

وصفة طبية

**40,00**

Rabat le :

08/12/2022

N° MAMRI Zouhour

**60,-**

AZ 500 mg  
TCP/1 x 3/j



**40,-**

- ARYbase Sirup Aul de gorge

Ma à Sang x 3/j

Vit C 1000 mg au effervescent  
TCP/1 le mat'

**131,50**

TAR 3 & 800  
TCP/1 x 3/j

**Dr. Najib EL OMARI**  
Ex Médecin Colonel  
Ex Médecin Chef de Santé Navale Marine Royale  
Ex Médecin Chef de Service Oxygénothérapie

Hyperbare  
H.M.I.M V - Rabat -  
INPE : 101 104 784

Imm 49 App 2 – 1<sup>er</sup> étage Avenue Atlas – Agdal – Rabat  
Tél : +212 537 77 61 67 / E-mail : cabinetelomari1@gmail.com

TAGE. 80 mg

**RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES**

**Liste I - Uniquement sur ordonnance.**  
**Ne laisser ni à la portée ni à la vue des enfants**

أهتموا بالمقابر الموصوفة  
لهم يأتونكم فتحاً من ربكم  
وهي مملوءة طيبة



08 2024  
BARP4

EXP  
OT

1388

TAGE. 80 mg

**RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES**

**Liste I - Uniquement sur ordonnance.**  
**Ne laisser ni à la portée ni à la vue des enfants**

احترموا المقدّسات الموصوفة  
لهم يُحظى بهنّ فتحاً ودليلاً



08 2024  
BARP4

EXPLOT

1388



TAGE. 80 mg

**RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES**

**Liste I - Uniquement sur ordonnance.**  
**Ne laisser ni à la portée ni à la vue des enfants**

الطبعة الأولى - دمشق، ١٩٦٣



08 2024  
BARP4

EXPLOT

1388

